



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de PÉROUSE (Gabriel-André), « Avertissement », *Formulaire fort
recreatif*, BREDIN LE COCU, p. 9-9

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3970-4.p.0009](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3970-4.p.0009)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de
communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2009. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVERTISSEMENT

L'édition du *Formulaire fort recreatif de Bredin le Cocu* est le dernier projet auquel travaillait Gabriel-A. Pérouse, peu avant sa mort le 31 décembre 2005. L'essentiel du travail (établissement du texte, annotation et éléments d'introduction) a été accompli par lui. L'édition n'était pas tout à fait achevée quand elle nous est parvenue grâce à ses enfants. Gabriel-A. Pérouse s'était entouré de deux collaborateurs ponctuels pour résoudre certains problèmes, Jean Bart pour l'histoire du droit et Jean-Pol Donné pour ce qui concerne les sujets monétaires et financiers ; les notes juridiques et monétaires ainsi que les mots du glossaire afférents à ces domaines leur sont largement redevables.

Nous avons essayé de terminer au mieux la tâche entreprise. Ce sont essentiellement l'introduction restée à l'état de bribes, le glossaire à l'état d'indices (il n'existait que sous forme de mots soulignés dans le texte) et les notes à compléter que nous avons repris. Marthe Paquant a élaboré le glossaire, André Tournon a rédigé une partie de l'introduction, Michèle Clément une partie de l'introduction et les notes manquantes. L'introduction n'est sans doute ni aussi complète ni aussi homogène qu'elle aurait dû être ; nous lui avons conservé sa forme pour ne pas courir le risque d'altérer le travail de Gabriel-A. Pérouse. Cette édition se trouve donc bigarrée, fragmentée, à l'image des textes qu'il aimait et spécialement de celui de Benoît Du Troncy, conforme aussi à sa façon de coordonner les travaux de ses collaborateurs en respectant la singularité de chacun, par confiance dans les compétences mises en commun et dans la générosité des échanges.